



Pôle médical

Fiche pratique N°6 (Novembre 2010)

PLACE DES ACTIVITÉS USEP DANS LA POLITIQUE DE SANTÉ

ANNEXES

A. Les programmes régionaux de santé (PRS)

B. Conseils pour l'entretien de soutenance du dossier auprès de l'Agence Régionale de Santé : exemples de questions - réponses

USEP 3 rue Récamier 75341 Paris Cédex 07 Tél.: 01.43.58.97.90



ANNEXE A

Les programmes régionaux de santé (PRS)

Vous trouverez ci-après, région par région, un résumé des programmes régionaux de santé établi par le médecin référent de l'USEP nationale. Les éléments surlignés en jaune peuvent, *à titre indicatif*, préciser des domaines dans lesquels des interventions concernant la Promotion de la Santé sont possibles et peuvent éventuellement concerner l'USEP. Il est **indispensable** de consulter les sites des agences régionales de santé www.ars.region.sante.fr pour avoir des précisions sur les contenus et les démarches.

I. Région Alsace www.ars.alsace.sante.fr

8 thèmes prioritaires :

1. Lutter contre le cancer
2. Favoriser l'accès aux soins des personnes démunies
3. Réduire le nombre de maladies cardiovasculaires
4. Lutter contre VIH, VHC et VHB
5. Favoriser une alimentation équilibrée et la pratique d'activités physiques
6. Lutter contre les addictions
7. Santé environnement
8. Améliorer l'alerte et la gestion des urgences sanitaires

II. Région Aquitaine www.ars.aquitaine.sante.fr

5 axes :

1. Lutter contre certaines pathologies
 - a. Cancer
 - b. SIDA et IST
2. Réduire la mortalité due aux comportements à risque
 - a. Addictions
 - b. Environnement
 - c. Nutrition
3. Développer une approche en santé publique
 - a. Personnes démunies
 - b. Jeunes (plan académique de prévention et d'éducation pour la santé)
 - c. Population active
 - d. Personnes âgées
4. Améliorer l'organisation et la connaissance en santé publique : SREPS
5. Améliorer la réponse et la communication en cas d'urgences sanitaires

III. Région Auvergne www.ars.auvergne.sante.fr

4 axes prioritaires :

1. Préserver le capital santé des populations auvergnates
 - a. Maladies cardiovasculaires
 - b. Cancer
 - c. Suicide
 - d. Addictions
 - e. Accidents

2. Améliorer les réponses de santé
 - a. Personnes âgées
 - b. Personnes en situation de précarité
 - c. Impact des **violences sur la santé** (violences faites aux enfants entre autres)
3. Agir sur les milieux de vie
 - a. Santé environnement
 - b. Santé au travail
 - c. **Santé scolaire**
 - d. **Santé, sport et activité physique**
4. Mettre en place des organisations en santé publique
 - a. Programmes d'alerte et de gestion des situations d'urgence sanitaire

IV. Région Bourgogne www.ars.bourgogne.sante.fr

6 axes :

1. Agir sur les déterminants comportementaux
 - a. **Diminuer la consommation de tabac et agir sur les comportements à risque et les conduites addictives**
 - b. **Agir sur le comportement alimentaire et les modes de vie**
 - c. Améliorer l'état bucco-dentaire
2. Améliorer les facteurs de l'environnement
 - a. Habitat
 - b. Atmosphère
 - c. Eaux
 - d. Bruit
 - e. Milieu du travail
3. Améliorer la prévention, le dépistage et le suivi des maladies chroniques
 - a. Éducation thérapeutiques des patients
 - b. Prévenir les maladies infectieuses
 - c. Dépister le cancer
 - d. Prévenir les maladies du vieillissement
4. Améliorer la prévention et la détection de la souffrance psychique
5. Actions transversales
 - a. **Développer un service public de prévention**
 - b. Renforcer le dispositif d'alerte
6. Territorialisation

V. Région Bretagne www.ars.bretagne.sante.fr

1. 3 objectifs généraux
 - a. **Diminuer la mortalité prématurée**
 - b. Réduire les inégalités de santé
 - c. **Améliorer la qualité de vie**
2. 3 objectifs d'action
 - a. Améliorer les connaissances
 - b. Mobiliser tous les acteurs
 - c. Favoriser l'évolution du système de santé régional
 - d. **Développer la promotion de la santé**

3. 21 programmes thématiques
 - a. 6 programmes prioritaires
 - i. Cancer
 - ii. Suicide
 - iii. Addictions
 - iv. Environnement
 - v. Accès aux soins
 - b. 3 déclinaisons régionales du plan national
 - i. Santé mentale
 - ii. Maladies rares
 - iii. SIDA, IST et hépatites
 - c. 5 programmes à développer
 - i. Maladies cardiovasculaires
 - ii. Maladies chroniques
 - iii. Iatrogénèse
 - iv. Violence
 - v. Santé périnatale
 - d. 4 Approches populationnelles dont les jeunes
 - e. 3 Programmes supports : PRESTAT, PREPS, PAGUS

VI. Région Centre www.ars.centre.sante.fr

8 axes prioritaires :

1. Promouvoir des attitudes favorables à la santé
 - a. Addictions
 - b. Nutrition et activité physique
 - c. Prévention du suicide
 - d. Santé au travail
 - e. Santé et environnement
2. Améliorer le dépistage des maladies chroniques
 - a. Cancer
 - b. Diabète
 - c. Complications des maladies chroniques
 - d. Saturnisme
 - e. Comportements à risque
3. Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques
4. Handicap : identifier les obstacles à réinsertion et la prise en charge des personnes atteintes de handicap
5. Promouvoir une dynamique territoriale
6. Organiser les urgences sanitaires
7. Développer les interfaces avec les autres dispositifs
8. Renforcer la cohérence et la professionnalisation

VII. Région Champagne-Ardenne www.ars.champagne-ardenne.sante.fr

6 axes :

1. Améliorer la prise en charge des maladies rares
2. Structurer la veille et l'alerte sanitaire

3. Plan santé scolaire
 - a. Repérer et suivre les problèmes de santé chez les élèves
 - b. Mieux connaître et prendre en compte les signes de souffrance psychique
 - c. Assurer tout au long de la scolarité la continuité de l'éducation pour la santé
 - d. Développer les comportements civiques des élèves
 4. Éducation du patient
 5. Lutter contre les risques liés à l'environnement et au travail
 6. Développer le SREPS
- Mots clés : activité physique et sportive, cancer, drogues, éducation pour la santé, éducation sexuelle, manger - bouger, obésité, tabac.....

VIII. Région Corse www.ars.corse.sante.fr

En novembre 2010, programme en cours d'élaboration.

IX. Région Franche-Comté www.ars.franche-comte.sante.fr

En novembre 2010, programme en cours d'élaboration.

X. Région Île-de-France www.ars.iledefrance.sante.fr

5 axes prioritaires :

1. Lutter contre le cancer
 - a. Réduire la consommation de tabac chez les jeunes
 - b. Former les professionnels au repérage
 - c. Élaborer un programme spécifique pour les femmes consommatrices de tabac
 - d. Sensibiliser au risque solaire
2. Accompagner les phases de fragilisation au cours du parcours de vie
 - a. Promouvoir la santé mentale des jeunes enfants
 - b. Renforcer le repérage et le dépistage des troubles des apprentissages chez les enfants
 - c. Développer l'éducation à la sexualité chez les jeunes
 - d. Dépister et traiter la souffrance psychique et le mal être des jeunes
3. Promouvoir les comportements favorables à la santé
 - a. Prévenir l'alcoolisme
 - b. Diminuer les poly-consommations chez les jeunes
 - c. Favoriser le dépistage précoce des conduites addictives chez les jeunes
 - d. Diminuer le surpoids et l'obésité
 - e. Prévenir le SIDA et les IST
4. Promouvoir la santé chez les personnes en situation de vulnérabilité sociale
 - a. Promouvoir les soins bucco dentaires
 - b. Développer l'accès aux soins
 - c. Lutter contre la tuberculose
5. Diminuer les risques liés à l'environnement
 - a. Lutter contre l'insalubrité
 - b. Favoriser le dépistage du saturnisme
 - c. Dépister les intoxications au monoxyde de carbone
 - d. Lutter contre les allergies
 - e. Diminuer les accidents de l'habitat
 - f. Réduire les émissions de substances toxiques
 - g. Diminuer les nuisances sonores

XI. Région Languedoc-Roussillon www.ars.languedocroussillon.sante.fr

5 axes :

1. Promouvoir des comportements favorables à la santé
 - a. Alimentation équilibrée et activités physiques
 - b. Réduire l'insécurité routière
 - c. Favoriser une sexualité épanouissante et responsable
 - d. Prévenir les accidents de la vie courante et leurs conséquences
 - e. Prévenir les addictions
 - f. Prévenir les violences et leurs conséquences
 - g. Préserver la santé bucco-dentaire
 - h. Améliorer la couverture vaccinale
 - i. Promouvoir des campagnes d'information du public
2. Améliorer la connaissance, la prévention et la maîtrise des risques sanitaires liés à l'environnement
3. Réduire la mortalité et les morbidités évitables
 - a. Cancer
 - b. Maladies cardiovasculaires
 - c. Usages nocifs des substances psychoactives
 - d. Suicide
 - e. SIDA, IST et hépatites
 - f. Souffrance psychique
 - g. Accidents du travail et maladies professionnelles
4. Prévenir le handicap
 - a. Troubles des apprentissages
 - b. Nouveaux nés à risque
 - c. Personnes âgées
 - d. Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques
5. Mettre en œuvre et évaluer les objectifs

XII. Région Limousin www.ars.limousin.sante.fr

En novembre 2010, programme en cours d'élaboration.

XIII. Région Lorraine www.ars.lorraine.sante.fr

5 axes :

1. Observation : construire un outil permanent d'observation de la santé en Lorraine
2. Promotion de la santé
 - a. Alimentation équilibrée
 - b. Faciliter la pratique d'une activité physique
 - c. Favoriser les actions de prévention des addictions
 - d. Structurer les actions en santé mentale
 - e. Développer la bien-traitance et l'éducation à la vie
 - f. Organiser un accès aux soins équitable
3. Dépistage et prise en charge des maladies chroniques
4. Améliorer l'alerte et la gestion des urgences sanitaires
5. Santé et environnement

XIV. Région Midi-Pyrénées www.ars.midipyrenees.sante.fr

4 axes :

1. Promouvoir les comportements favorables à la santé
 - a. Alimentation et activité physique
 - b. Accidents
 - c. Consommation de drogues
 - d. Vaccinations
 - e. Violences
 - f. Santé bucco-dentaire
 - g. Contraception et IVG
2. Réduire l'exposition aux risques
 - a. Alerte et gestion des urgences sanitaires
 - b. Risques en milieu du travail
 - c. Incidents et accidents liés aux activités de soins
 - d. Risques environnementaux
3. Réduire les maladies et les morts évitables :
 - a. Cancers
 - b. Maladies cardiovasculaires
 - c. Suicide
 - d. SIDA/VIH, IST et hépatites
 - e. Diabète, asthme
 - f. Insuffisance rénale chronique
4. Prévenir le handicap et améliorer la qualité de vie des personnes nécessitant des soins
 - a. Handicap chez le nouveau né
 - b. Troubles du langage oral et écrit chez l'enfant
 - c. Santé mentale des adolescents
 - d. Santé mentale des personnes en situation précaire ou d'exclusion
 - e. Qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques
 - f. Prise en charge de la douleur et accès aux soins palliatifs
 - g. Qualité de vie et prise en charge des personnes âgées
 - h. Prise en charge sanitaire des personnes détenues

XV. Région Nord-Pas de Calais www.ars.nordpasdecalsais.sante.fr

5 axes :

1. Promouvoir des conditions de vie et des comportements favorables à la santé
 - a. Logement, transports
 - b. Alimentation
 - c. Activité physique
 - d. Consommations , en particulier alcool
2. Réduire l'impact des inégalités sociales et du handicap
3. Renforcer le dépistage et le diagnostic des maladies
4. Améliorer la qualité de vie
5. Renforcer la veille sanitaire

XVI. Région Basse-Normandie www.ars.basse-normandie.sante.fr

10 programmes :

1. Santé mentale
2. **Violence**
 - a. Réduire le nombre d'accidents liés à la consommation d'alcool
 - b. Favoriser la prise en compte de leur retentissement social
3. Cancer
4. **Environnement**
 - a. Air
 - b. Travail
 - c. Habitat
5. Maladies chroniques
 - a. Réduire leur incidence
 - b. Améliorer les conditions de vie
6. Maladies rares
7. Handicap
 - a. **Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de handicap**
8. Comportements à risque
 - a. SIDA
 - b. IST
 - c. Hépatites
9. Périnatalité, IVG et régulation des naissances
10. Troubles des comportements
 - a. **Promouvoir l'équilibre alimentaire**
 - b. **Réduire l'alcoolisme**
 - c. **Réduire la dépendance au tabac**

XVII. Région Haute-Normandie www.ars.haute-normandie.sante.fr

2 grands axes :

1. Réduire les causes de mortalités évitables
2. Réduire les inégalités sociales
 - a. Axes prioritaires
 - i. Accès aux soins
 - ii. **Nutrition**
 - iii. Cancer
 - iv. Santé mentale
 - v. Maladies chroniques
 - vi. **Addictions**
 - b. Développer des actions ciblées en éducation pour la santé
 - i. **Hygiène corporelle, nutritionnelle** et bucco-dentaire
 - ii. Santé psychique
 - iii. **Lutte contre le tabagisme**
 - c. Améliorer les compétences des professionnels
 - d. Améliorer le dépistage des pathologies
 - e. Améliorer l'alerte et la gestion des urgences sanitaires

XVIII. Région des Pays de la Loire www.ars.paysdelaloire.sante.fr

1. 3 objectifs stratégiques
 - a. Garantir un égal accès à la prévention et aux soins
 - b. Développer la prévention primaire et secondaire et l'éducation pour la santé
 - c. Améliorer la qualité de vie
2. 9 objectifs opérationnels
 - a. Développer l'observation de la santé et ses déterminants
 - b. Développer l'information et l'EPS
 - c. Favoriser la coordination des instances et des acteurs sur le plan sanitaire, médicosocial et social
 - d. Favoriser une déclinaison territoriale
 - e. Développer une démarche participative
 - f. Développer la communication
 - g. Développer la recherche
 - h. Fixer les modalités de suivi et d'évaluation
3. 4 axes prioritaires
 - a. Bien naître
 - b. Bien grandir
 - c. Bien vivre sa vie d'adulte
 - d. Bien vieillir

XIX. Région Picardie www.ars.picardie.sante.fr

8 axes :

1. Renforcer les actions sur les déterminants de santé
 - a. Tabac
 - b. Alcool
 - c. Nutrition
2. Poursuivre le plan de lutte contre le cancer
 - a. Populations démunies
 - b. Les jeunes
 - c. Les malades chroniques
 - d. Les détenus
 - e. Les personnes âgées
3. Décliner au niveau régional le plan national de santé mentale
4. Agir sur certaines catégories de populations
5. Poursuivre la mise en œuvre du SREPS
6. Adopter des moyens d'observation
7. Lutter contre les risques liés à l'environnement et au travail
8. Renforcer le dispositif d'alerte de l'urgence sanitaire

XX. Région Poitou-Charentes www.ars.poitou-charentes.sante.fr

4 axes :

1. Renforcer la qualité de vie au quotidien
 - a. Améliorer la prévention et la prise en charge du cancer
 - b. Améliorer la prévention et la prise en charge de la souffrance psychique
 - c. Améliorer les facteurs environnementaux
 - d. Promouvoir l'activité physique et sportive, favoriser l'équilibre alimentaire
 - e. Prévenir et agir contre la violence et les accidents de la vie courante

- f. Organiser l'alerte et la gestion de l'urgence sanitaire
- g. Maintenir des offres de soins adaptés aux besoins des territoires
- 2. Favoriser le développement harmonieux des enfants et des adolescents
 - a. Améliorer le dépistage et la prise en charge des atteintes sensorielles
 - b. Améliorer l'accueil préscolaire, scolaire et périscolaire
 - c. Favoriser le bien être physique et psychique
 - d. Prévenir et agir sur les comportements à risque
- 3. Améliorer la santé au travail
- 4. Prévenir pour bien vieillir en région

XXI. Région Provence–Alpes–Côte d'Azur www.ars.paca.sante.fr

20 priorités :

- 1. Agir sur l'environnement
- 2. Agir sur l'environnement au travail
- 3. Réduire les risques routiers
- 4. Réduire les addictions
 - a. Tabac
 - b. Alcool
 - c. Drogues
 - d. Autres produits
- 5. Promouvoir une alimentation équilibrée et l'activité physique
- 6. Améliorer la prévention, le diagnostic précoce et le dépistage du cancer
- 7. Améliorer le dépistage bucco-dentaire
- 8. Améliorer le dépistage des problèmes de santé chez les populations à risque
- 9. Faciliter l'accès à la contraception
- 10. Prévenir les accidents de la vie courante
- 11. Améliorer la couverture vaccinale
- 12. Agir sur certaines pathologies : SIDA, souffrance psychique, hépatites
- 13. Accompagner les parents dans l'éducation des enfants dès le plus jeune âge
- 14. 7 autres programmes.

XXII. Région Rhône–Alpes www.ars.rhonealpes.sante.fr

3 grands axes :

- 1. Réduire les inégalités de santé : prévenir et agir sur les comportements
 - a. Diminuer les Cancers et maladies cardiovasculaires
 - b. Développer la prévention précoce chez les enfants
 - c. Réduire les conduites à risque chez les jeunes
 - d. Prévenir le suicide
 - e. Lutter contre la violence dans le cadre familial
 - f. Prévenir les maladies en milieu du travail
 - g. Prévenir les risques liés à l'environnement
 - h. Promouvoir le bon usage du médicament
- 2. Prévenir les pathologies graves
 - a. Réduire les facteurs de risque de mortalité ou de morbidité
 - b. Favoriser l'accès aux soins

3. Améliorer la qualité de vie des personnes fragilisées
 - a. Personnes en perte d'autonomie ou en fin de vie
 - b. Personnes ayant des difficultés avec l'alcool
 - c. **Personnes handicapées**
 - d. Personnes âgées

ANNEXE B

Conseils pour l'entretien de soutenance du dossier auprès de l'Agence Régionale de Santé

Exemples de questions - réponses

1) Question ARS : Agir avec tous ces enfants et ces adultes : est-ce possible ?

Piste de réponse USEP : le projet indique le nombre total d'enfants et d'adultes concernés mais le travail s'effectue en unités plus petites (notamment la classe), structure adaptée permettant une réflexion de groupe, des échanges entre pairs, l'élaboration d'outils (affiche, slogan santé....) et la réelle préparation par les enfants d'une rencontre sport/santé où ils sont positionnés comme acteurs.

2) Question ARS : Êtes-vous soutenu financièrement et nationalement par les MEN et MSS ?

Piste de réponse USEP : Oui. Le MEN met des postes (par détachement) à la disposition de l'échelon national et de l'échelon départemental. Le MSS soutient financièrement l'élaboration d'outils nationaux « Sport-Santé » comme par exemple la série des « L'Attitude Santé ».

3) Question ARS : Bénéficiez-vous d'autres aides de la part d'autres collectivités territoriales ?

Piste de réponse USEP : L'USEP est ancrée dans l'école primaire dont le financement relève de la compétence des municipalités. Mais l'USEP peut être reconnue et aidée dans sa qualité de Fédération Sportive par les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux.

4) Question ARS : Quelle évaluation de la modification des comportements des enfants réalisez-vous ?

Piste de réponse USEP : Pour évaluer une modification des comportements des enfants, il est nécessaire de réaliser des enquêtes sur une période à moyen terme avec une méthodologie de recherche très précise que les structures associatives et bénévoles comme la nôtre ne peuvent conduire. Nationalement une recherche a été commandée en 2010 à des universitaires, mais le coût est élevé. On peut observer l'évolution des pratiques sur les rencontres sportives en termes d'alimentation (composition des goûters, pique-niques), en termes d'activité physique et sportive (qualité et quantité grâce à la réglette des émotions et au compteur d'APS – préparation des enfants dans les activités physiques et sportives proposées lors de la rencontre). Des questionnaires annuels identiques d'une année à l'autre peuvent compléter cette observation et donner lieu à une comparaison. Ces questionnaires sont renseignés par différents acteurs : enseignants, enfants, parents.

5) Question ARS : Sont-ce toujours les mêmes enseignants qui participent à vos projets ? Quelle influence votre projet a-t-il sur leurs pratiques, notamment pédagogique ? Les enseignants contribuent-ils à la mise en place d'un travail au niveau du restaurant scolaire ?

Piste de réponse USEP : Des enquêtes, des questionnaires, des entretiens sont prévus auprès des enseignants, mais aussi des parents et des enfants afin de constater les répercussions du projet sur les pratiques et les comportements de ces différentes personnes. Le travail autour de la restauration scolaire relève des municipalités. Un lien est possible avec la Ligue de l'Enseignement qui travaille sur ce sujet.

6) Question ARS : Quelle est la plus value de l'USEP par rapport aux CODES ?

Piste de réponse USEP :

- L'USEP et le CODES sont complémentaires.
- L'USEP, grâce à son entrée dans les écoles, permet de diffuser les offres du CODES.
- L'USEP propose des rencontres sportives qui représentent des moyens efficaces de communication de messages Santé en direction des enfants et des parents. Le CODES est souvent invité à tenir un atelier lors des rencontres organisées par l'USEP.
- L'USEP grâce à son réseau, son savoir faire en matière d'organisation de rencontres sportives et culturelles, ses possibilités de mutualisation des réflexions conduites en éducation à la santé, coordonne les actions sur le territoire régional ou départemental. Le CODES, ne pouvant pas toucher un aussi grand nombre d'écoles que l'USEP, mutualise ses compétences concernant l'éducation alimentaire et met à disposition du réseau USEP ses outils spécifiques. L'USEP permet ainsi d'accroître l'influence des CODES.
- La dotation des outils nationaux USEP aux comités départementaux intègre le don à chaque CODES de chacun de ces outils. Tous les outils USEP régionaux et nationaux font partie des fonds documentaires CODES. La plus value des outils USEP par rapport aux outils conçus par l'INPES repose sur le fait qu'ils sont créés par les acteurs (enfants) et ensuite accompagnés par les adultes et le pôle santé USEP national composé de spécialistes de la santé. Les enfants peuvent parler des outils à leurs parents car ils se sont appropriés facilement ces outils créés par leurs pairs à partir de leurs représentations.
- L'USEP favorise la pratique de l'EPS dans les classes. Le projet de rencontre USEP donne un sens aux apprentissages et prône une pratique plus régulière des activités physiques. Cet atout vient en complément des actions développées par les CODES.

7) Question ARS : Que va-t-il se passer si le montant de l'aide financière allouée est moins élevé que celui demandé ?

Piste de réponse USEP : Il sera nécessaire de s'adapter par exemple, en régulant le nombre de personnes concernées par l'action, le nombre d'actions déclinées sur le territoire et le type de communication.